

PROCEDURE A SUIVRE

1. Le candidat transmet à l'employeur le « **pack entreprise** ».
2. L'employeur contacte son OPCO afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.
3. **L'employeur complète la fiche d'engagement** avec précision, et la retourne par mail (adresses mentionnées en haut de la fiche d'engagement) pour validation des missions par le responsable pédagogique.
4. Dès validation de la fiche d'engagement, le CFA transmet à l'employeur la convention de formation à signer ainsi que le CERFA pré-rempli pour la partie Formation et sa notice.
5. L'employeur renvoie au CFA par mail :
 - o la convention de formation signée et visée
 - o et le contrat d'apprentissage CERFA signé par les deux parties (l'employeur et le salarié)
6. Dès réception des documents ci-dessus, le CFA vise le CERFA et le renvoie à l'entreprise.



Au plus tard dans les 5 jours suivant la date de début d'exécution du contrat, l'employeur doit déposer le contrat d'apprentissage CERFA accompagné de la convention de formation conclue avec le CFA à son [opérateur de compétences \(OPCO\)](#) pour valider sa prise en charge financière. Les transmissions se réalisent par voie dématérialisée.

L'OPCO statue sur la prise en charge financière dans un délai de **20 jours** à compter de la réception de l'ensemble des documents.

Autres démarches de la responsabilité de l'employeur :

- Effectuer la **Déclaration Préalable à l'Embauche** (DPAE) auprès de l'URSSAF au plus tard 8 jours après la date du début du contrat. <https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>
- Faire passer une **visite médicale d'embauche**.
- Nommer obligatoirement un maître d'apprentissage pour **encadrer l'alternant**.
 - ① Des pièces justificatives pourront être demandées (titre ou diplôme du MA, expérience professionnelle, fiche médicale, autorisation de travail pour les étrangers)
- Conserver une copie intégrale du dossier et donner une copie du contrat au jeune dès le démarrage.

REMUNERATION DE L'ALTERNANT

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- L'entreprise s'engage à verser un **saire mensuel** à l'apprenti qu'il soit en entreprise ou en centre de formation.

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Année du contrat	Salaire minimum en % du SMIC		
	de 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	43%	53%*	100%*
2 ^{ème} année	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année	67%	78%*	100%*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

- **La rémunération des apprentis en 2^{ème} année de BUT, en Licence Professionnelle et en 2^{ème} année de Master correspond à une deuxième année de contrat.**
- **La rémunération des apprentis en 3^{ème} année de BUT correspond à une troisième année de contrat.** [Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 \(JO du 31.3.20\)](#), art. 1



Avant de conclure un contrat d'apprentissage, renseignez-vous sur les règles prévues dans la convention collective ou dans l'accord spécifique appliqué dans votre entreprise.

En effet, des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus. N'hésitez pas à vous rapprocher des acteurs de l'apprentissage : OPCO ou chambre consulaire.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-apprentissage>

GÉNÉRALITÉS

En cas d'absence non-justifiée de l'alternant (entreprise et centre de formation), l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.

ⓘ Ce document doit obligatoirement être signé par tous les partenaires avant mise en place du contrat et retourné à : Courriel : isabelle.arthus@univ-tlse3.fr Copie à : laetitia.amare@iut-tarbes.fr
IMPERATIVEMENT AVANT LA RENTREE

1. L'APPRENTI

NOM et Prénom : Date de naissance :
 E-mail : Tél. (portable) :
 Adresse :
 CP : VILLE :

2. L'ENTREPRISE

Raison sociale :
 Adresse :
 CP : VILLE :
 Activité de l'entreprise :
 SIRET : Code NAF : Effectif du site :
 Code IDCC **obligatoire** : OPCO (Opérateur de Compétences) :
 Nom du Responsable des Ressources Humaines :
 E-mail : Tél. :
 Nom du contact administratif pour la mise en place du contrat :
 E-mail : Tél. :

3. LE CONTRAT

Type de contrat : CDD CDI Dates du contrat : Du au

ⓘ Fin du contrat : doit inclure la date de la soutenance

Nom du **maître d'apprentissage** : Poste occupé :
 E-mail : Tél. :

Missions confiées à l'apprenti (Vous pouvez joindre une fiche descriptive plus détaillée) :

4. LA FORMATION (informations utiles pour renseigner le contrat)

Ets de formation responsable : **CFA de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier MFCA – 31062 TOULOUSE Cedex 9**
 N° SIRET de l'organisme de formation : **193 113 842 00010** N° UAI de l'établissement : **0312499Y**
 Code du diplôme : **135 32 61K** - Fiche RNCP : **35908** - Dates de la formation : **Du 04/09/2023 au 05/09/2025 (800h)**

5. LE FINANCEMENT

Les contrats sont financés par les OPCO sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise. (Référentiel France Compétences)

ⓘ Pour plus de précisions concernant le montant de prise en charge de la formation, veuillez contacter votre OPCO.

Le conseil d'administration de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier a adopté en séance du 12 décembre 2022 une note tarifaire qui indique que : Pour une **entreprise de plus de 250 salariés**, l'Université **facturera un reste à charge à l'employeur** si ce niveau de prise en charge est en deçà du tarif plancher annuel, affiché à 7800 €, pour une formation de niveau master pour l'année 2023-2024.

6. CONTACTS UNIVERSITAIRES

Responsable formation : Isabelle ARTHUS	E-mail : isabelle.arthus@univ-tlse3.fr	Tél. : 05 62 56 35 02
Secrétariat pédagogique : Marc MOARI	E-mail : fsi-tarbes.accueil@univ-tlse3.fr	Tél. : 05 62 56 35 02
Contact contrat d'apprentissage : Laetitia AMARÉ	E-mail : laetitia.amare@iut-tarbes.fr	Tél. : 05 62 44 42 61

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION
 Signature Responsable Formation MASTER :

A le
 Signature et Cachet de l'entreprise :

MASTER 1 MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION (MSI)
Parcours Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO)



Planning 2023/2024 ALTERNANCE

Volume horaire : 400 heures de formation en M1

Date début de formation : **04/09/2023** - Date fin de formation : **05/09/2025** (M1 + M2)

août-23		sept-23		oct-23		nov-23		déc-23		janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24		août-24			
jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine
1 M		1 V		1 D		1 M		1 V		1 L		1 J		1 V		1 L		1 M		1 S		1 L		1 J			
2 M		2 S		2 L		2 J		2 S		2 M		2 V		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M		2 V			
3 J		3 D		3 M		3 V		3 D		3 M		3 S		3 D		3 M		3 V		3 L		3 M		3 S			
4 V		4 L		4 M		4 S		4 L		4 J		4 D		4 L		4 J		4 S		4 M		4 J		4 D			
5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 M		5 V		5 D		5 M		5 V		5 L			
6 D		6 M		6 V		6 L		6 M		6 S		6 M		6 M		6 S		6 L		6 J		6 M		6 S			
7 L		7 J		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M		7 J		7 D		7 M		7 V		7 V		7 D			
8 M		8 V		8 D		8 M		8 V		8 L		8 J		8 V		8 L		8 L		8 M		8 S		8 L			
9 M		9 S		9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 S		9 M		9 M		9 J		9 D		9 M			
10 J		10 D		10 M		10 V		10 S		10 M		10 S		10 D		10 M		10 M		10 V		10 L		10 M			
11 V		11 L		11 M		11 J		11 L		11 J		11 D		11 L		11 J		11 J		11 S		11 M		11 J			
12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 M		12 V		12 V		12 D		12 M		12 V			
13 D		13 M		13 V		13 L		13 M		13 S		13 M		13 M		13 S		13 S		13 L		13 J		13 M			
14 L		14 J		14 S		14 M		14 J		14 D		14 M		14 J		14 D		14 D		14 M		14 V		14 D			
15 M		15 V		15 D		15 M		15 V		15 L		15 J		15 V		15 L		15 L		15 S		15 L		15 L			
16 M		16 S		16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 S		16 M		16 M		16 J		16 D		16 M			
17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M		17 S		17 D		17 M		17 V		17 V		17 L		17 M			
18 V		18 L		18 M		18 S		18 L		18 J		18 D		18 L		18 J		18 J		18 S		18 M		18 J			
19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 M		19 V		19 V		19 D		19 M		19 V			
20 D		20 M		20 V		20 L		20 M		20 S		20 M		20 M		20 S		20 S		20 L		20 J		20 S			
21 L		21 J		21 S		21 M		21 J		21 D		21 M		21 J		21 D		21 D		21 M		21 V		21 D			
22 M		22 V		22 D		22 M		22 V		22 L		22 J		22 V		22 L		22 L		22 M		22 S		22 L			
23 M		23 S		23 L		23 J		23 S		23 M		23 V		23 S		23 M		23 M		23 J		23 D		23 M			
24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M		24 S		24 D		24 M		24 M		24 V		24 L		24 M			
25 V		25 L		25 M		25 S		25 L		25 J		25 D		25 L		25 J		25 J		25 S		25 M		25 J			
26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M		26 V		26 V		26 D		26 M		26 V			
27 D		27 M		27 V		27 L		27 M		27 S		27 M		27 L		27 M		27 S		27 L		27 J		27 S			
28 L		28 J		28 S		28 M		28 J		28 D		28 M		28 J		28 D		28 D		28 M		28 V		28 D			
29 M		29 V		29 D		29 M		29 V		29 L		29 J		29 V		29 L		29 L		29 M		29 S		29 L			
30 M		30 S		30 L		30 J		30 S		30 M				30 S		30 M		30 M		30 J		30 D		30 M			
31 J				31 M		31 D		31 M		31 M				31 D				31 V				31 M		31 S			

Retournée M1
Formation
Entreprise
Mémoire M1
Seconde session : du 3 au 6 septembre 2024

MASTER 2 MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION (MSI)
Parcours Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO)



Planning 2024/2025 ALTERNANCE

Volume horaire : 400 heures de formation en M2

Date début de formation : **04/09/2023** - Date fin de formation : **05/09/2025** (M1 + M2)

sept-24		oct-24		nov-24		déc-24		janv-25		févr-25		mars-25		avr-25		mai-25		juin-25		juil-25		août-25		sept-25	
jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine
1 D		1 M		1 V		1 D		1 M		1 S		1 S		1 M		1 J		1 D		1 M		1 V		1 L	
2 L		2 M		2 S		2 L		2 J		2 D		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M		2 S		2 M	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L		3 L		3 J		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M	
4 M		4 V		4 L		4 M		4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V		4 L		4 J	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S		5 M		5 V	
6 V		6 D		6 M		6 V		6 J		6 L		6 J		6 D		6 M		6 V		6 D		6 M		6 S	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 V		7 L		7 M		7 S		7 S		7 L		7 J	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M		8 V		8 L	
9 L		9 M		9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 M		9 V		9 L		9 M		9 S		9 M	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 M		11 V		11 L		11 M		11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M		11 M		11 L		11 J	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 M		12 S		12 L		12 L		12 J		12 S		12 V	
13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V		13 D		13 M		13 S	
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M		14 V		14 V		14 L		14 M		14 S		14 L		14 J		14 D	
15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 V		15 L	
16 L		16 M		16 S		16 L		16 J		16 D		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M		16 S		16 M	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M	
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V		18 L		18 J	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 M		19 S		19 L		19 J		19 S		19 M		19 V	
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D		20 M		20 S	
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 V		21 L		21 M		21 S		21 L		21 J		21 D	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 D		22 V		22 L	
23 L		23 M		23 S		23 L		23 J		23 D		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M		23 S		23 M	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M	
25 M		25 V		25 L		25 M		25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V		25 L		25 J	
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S		26 M		26 V	
27 V		27 D		27 M		27 V		27 L		27 J		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D		27 M		27 S	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 V		28 L		28 M		28 S		28 S		28 L		28 J	
29 D		29 M		29 V		29 D		29 M		29 S		29 S		29 M		29 J		29 D		29 M		29 V		29 L	
30 L		30 M		30 S		30 L		30 J		30 D		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M		30 S		30 M	
		31 J				31 M		31 V				31 L				31 S				31 J		31 D			

Rentrée M2
Formation
Entreprise
Mémoire M2
Seconde session et soutenances du 02 au 05/09
Remise du mémoire : 22 aout

Programme formation - MASTER 1 & 2 MSI

En contrat d'apprentissage

Mention Management des Systèmes d'Information

Parcours Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO)

Parcours Management International du Transport Aérien et du Tourisme (MITAT)

Public visé

Tous publics

Prérequis

Bac+3

Niveau L2 avec expérience professionnelle et validation des acquis professionnels (VA-85)

Objectifs

La finalité de la mention MSI est de former des spécialistes du pilotage organisationnel capables soit d'expertise dans l'ingénierie de projets de développement ou d'optimisation, soit d'expertise économique ou managériale dans les différents contextes organisationnels. Ces spécialistes du pilotage de l'organisation maîtrisent les systèmes d'information qu'il requiert et sont dotés d'une culture forte en ingénierie et management de projet. Ils sont ainsi capables, en amont, de porter un projet de développement ou de participer activement à sa conception et, en aval, d'en évaluer les effets et d'engager des actions d'amélioration. Les compétences à développer permettent ainsi, dans tous les domaines du management :

- de résoudre efficacement les problèmes récurrents de la gestion, fonctionnels ou transversaux ;
- d'appréhender et de traiter les problèmes complexes ou inédits de développement, d'amélioration ou d'optimisation, de conception ou de reconfiguration.

Métiers préparés (en plus de la préparation à la recherche dans ces domaines) :

- en conception et pilotage d'organisations : conseil et management des fonctions supports (contrôle de gestion, ressources humaines, audit interne, systèmes d'information, conduite du changement) ;
- en ingénierie et management de projet : chef de projet, PMO (bureau de projet), assistance MOA, responsable qualité, ingénieur d'affaires, ingénieur d'études ;
- en entrepreneuriat et management de la petite et moyenne organisation (PMO) : accompagnement entrepreneurial, conseil en management des PMO, responsable d'unité d'affaires, responsable/dirigeant de PMO, créateur/repreneur d'entreprise ;
- en management du transport aérien et du tourisme : expert-chargé d'études, responsable dans des organisations du transport aérien et du tourisme, chef d'escale, consultant en tourisme.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur niveau 7 (anciennement niveau I), inscrit au RNCP (Fiche N° 35908 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/35908>)

Compétences visées :

Ingénierie de projet

- Etudier, concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets entrepreneuriaux (création, développement, reconfiguration) ou des solutions globales et spécifiques de gestion en maîtrisant les affaires (de l'appel d'offre à la livraison) et leurs dimensions financières
- Piloter efficacement sur un mode projet une petite ou moyenne organisation ou une organisation émergente en maîtrisant les systèmes d'information en jeu

Stratégies de développement

- Piloter de façon responsable le développement de la TPE/PMO (Très Petite Entreprise-Petite ou Moyenne Organisation) en maîtrisant les enjeux et les leviers politiques, humains et informationnels du changement
- Concevoir, choisir et déployer des stratégies de développement pertinentes par rapport aux besoins

Démarches et modèles d'entrepreneuriat

- Concevoir et conduire les démarches et processus entrepreneuriaux en maîtrisant les méthodes et outils appropriés aux contextes (entrepreneuriat individuel ou collectif, coopératif ; création-reprise-transmission ; développement d'activités innovantes ou intrapreneuriat)
- Accompagner la création, la reprise, la transmission d'entreprise et le développement d'activités en maîtrisant les méthodes et outils adaptés aux besoins

Systemes d'information

- Maîtriser les outils numériques de gestion pour le développement des PMO et communiquer en interne et en externe sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux de l'activité ;
- Explorer le big data dans une stratégie de développement, en maîtrisant les enjeux (économiques, techniques et éthiques) et les processus de transformation digitale.

Lieu de formation

- M1 et M2 EMPMO : FSI - Campus universitaire de Tarbes – 1 rue Lautréamont – 65000 TARBES
- M2 MITAT : FSI - Faculté des Sciences et Ingénierie - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE CEDEX 9

Déroulement de la formation

- De Septembre N à Septembre N+2
- M1 : 400 h en centre
- M2 : 400 h en centre
- Formation en apprentissage

Equipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

M1 : Isabelle ARTHUS - isabelle.arthus@univ-tlse3.fr

M2 EMPMO : Kitty BRAVO - ketty.bravo-bouyssy@univ-tlse3.fr

M2 MITAT : Jocelyne NAPOLI - jocelyne.napoli@univ-tlse3.fr

Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un conseil de perfectionnement du Master au niveau de la mention, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire. Elle fait l'objet de listes d'émargement par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques, bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le « conseil de perfectionnement » et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : le master est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à chacun des semestres, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'année. La note plancher pour chaque UE est à 8 sur 20.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

Contenu de la formation / année / parcours

M1 MSI (400h)

UE	Nom de l'UE	Heures	ECTS
SEMESTRE 7		266	30
UE1	Fondamentaux de gestion	60	7
	Logistique		
	Planification contrôle		
	Stratégie		
UE2	Systèmes d'information	40	6
	ERP		
	SI comptable et tableaux de bord		
UE3	Management de projet	60	7
	Pilotage de projet		
	Investissement et financement de projets		
	Management des équipes transverses		
UE4	Recherche et projets	56	6
	Initiation à la recherche		
	Formation action : Coordination de projets		
UE5	Méthodes et outils de communication	50	4
	Bilan de professionnalisation		
	LEA		
SEMESTRE 8		134	30
UE1	Spécialité	20	
	Entrepreneuriat (EMPMO)		3
	Industrie du voyage et du tourisme (MITAT)		
UE2	Systèmes d'information	50	3
	Démarches d'amélioration continue		
	Projets SI et marketing digital		
	Outils de gestion de projets		
UE3	Management de projet	40	3
	Evaluation de projets		
	Diagnostic et management des risques		
UE4	Recherche et projets		
	Projets tuteurés 75 TPE		3
UE5	Méthodes et outils de communication	24	3
	LEA		
UE6	Pratique professionnelle		15
Total		400	60

M2 MSI parcours EMPMO (400h)

UE	Nom de l'UE	Heures	ECTS
SEMESTRE 9		400	30
UE1	Stratégies de développement Développement durable et RSE Gouvernance et contrôle organisationnel Conduite du changement et dynamique des équipes transverses Approches alternatives du management	60	4
UE2	Systèmes d'information Communication de la TPE/PMO et transformation numérique Data Mining et aide à la décision	40	4
UE3	Démarches et modèles d'entrepreneuriat Processus entrepreneuriaux Accompagnement entrepreneurial Leviers spécifiques du développement Technique de créativité Montage juridique et fiscal	90	6
UE4	Ingénierie de projet Ingénierie des projets de développement Ingénierie d'affaires Ingénierie financière de projets	60	4
UE5	Recherche et projets Méthodologie de la recherche Théorie des organisations Formation-action : coordination de projets Approfondissement disciplinaire Projets tuteurés (études opérationnelles 150 TPE)	106	8
UE6	Méthodes et outils de communication Accompagnement projet professionnel LEA	44	4
SEMESTRE 10		148	30
UE7	Pratique professionnelle		30
Total		400	60

M2 MSI parcours MITAT (400h)

UE	Nom de l'UE	Heures	ECTS
SEMESTRE 9		344	30
UE1	Optimisation des fondamentaux professionnels Tutorat en anglais Langues Etrangères Appliquées aux choix (FLE, ALL, ESP) ou TOEIC Bilan de professionnalisation Management des systèmes d'information et pilotage organisationnel Management de projet : principes et outils	104	6
UE2	Connaissances et Compétences Interculturelles en tourisme et transport aérien Anglais des affaires appliqué aux métiers du Transport Aérien et du Tourisme (TAT) Anglais de communication scientifique et technique (TAT) Anglais appliqué aux sites patrimoniaux (World Heritage Sites)	100	6
UE3	Environnement socio-économique du Transport Aérien et du Tourisme (TAT) Management et Economie appliqués au TA Management et Economie appliqués au Tourisme Management et Economie appliqués aux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO Organismes internationaux, réglementation et régulation du TAT	80	9
UE4	Stratégie de développement du Transport Aérien et du Tourisme (TAT) Marketing voyages & valorisation patrimoine (Sites du Patrimoine Mondial, compagnies aériennes, aéroports, e.travel, intermodalités) Sécurité et sûreté du Transport Aérien Gestion aéroportuaire	60	9
SEMESTRE 10		56	30
UE5	Recherche et projets (formation/action) Design de la recherche Formation-action : présentation et coordination Projets tuteurés (études opérationnelles 150 TPE) 3H Projet	42	9
UE6	Préparation et immersion dans l'action (5 mois et max 6 mois) Méthodologie mémoire fin d'étude Stage en organisation Mémoire de recherche Statut étudiant-entrepreneur	14	21
Total		400	60